

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

17 DECEMBRE 2007

Présents : M. DUSAUSOY/MMES PENNENGER/ GRIMONPREZ / LHERMITTE/
MRS MARCHAND C. / FACQ /PENNENGER/ LEMAHIEU /PLICHON / DUPRE
/ROLAND / DEMERSSEMAN/ MARCHAND P./CHIVORET.
Excusée : MME LECLERCQ (donne pouvoir à M. ROLAND)

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire remercie les conseillers de leur présence et ouvre la séance à 20H00.

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Ce matin les 14 maires de la couronne Lille sud étaient réunis à Noyelles les Seclin.

La plus petite commune recevait les plus grandes.

Les crédits prévus sont confirmés pour 2008.

Compte tenu des élections municipales Lille Métropole ne s'engage pas pour 2009.

Monsieur le Maire informe que la réunion de conseil municipal prévue le lundi 4 février est reportée au 5 février 2008 à 20H00.

ORDRE DU JOUR

Renouvellement du bail de Madame Sylvie VENDERLYNDEN

Adopté à l'unanimité

Classe de mer

Madame GRIMONPREZ rappelle à l'assemblée le projet de classe de mer élaboré par le corps enseignant.

La destination retenue est Stella Plage. Le voyage est financé par la municipalité, le prix du séjour par enfant est de 219€, le prix du transport est de 1845€.

Il y a lieu de déterminer la participation qui sera demandée aux enfants et les modalités de paiement.

Il est proposé de fixer la participation des élèves domiciliés à Noyelles à 55€ et 80€ pour les extérieurs. En cas de difficultés, les familles pourront se rapprocher de la mairie pour un paiement échelonné.

Convention feux tricolores malvoyants

Une convention sera signée avec LMCU afin que les malvoyants domiciliés sur la commune puissent obtenir une télécommande.

Adopté à l'unanimité.

Aéroport de LESQUIN

La commune n'est pas dans la zone A B C

La commune n'est pas contre le développement de l'aéroport mais contre le développement du trafic de nuit qui a progressé de 20%, ce qui n'est pas acceptable.

SL/AD/14

L'appareil de surveillance du trafic aérien est installé depuis 15 jours (début décembre) sur l'habitation de Monsieur et Madame Claude DEVRIEZE au 18bis rue de Wattignies.

Cession de terrain

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la commune pour céder à titre gratuit la parcelle A 1654 d'une contenance de 64ca afin de permettre l'extension de la rue de Cassignies.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Départ de Monsieur CAROULLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur CAROULLE percepteur part en retraite à compter du 31 décembre 2007.

Virement de crédits

Les modifications budgétaires sont adoptées.

Retour de Madame BAILLY

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été saisi par Madame BAILLY Valérie qui avait sollicité un congé parental du 15 Mars 2007 au 15 mars 2008, congé qui lui avait été accordé, afin de reprendre son poste au plus vite car elle s'est trompé dans ses dates et la CAF a mis fin à son congé parental le 9 Novembre dernier.

Adopté, Madame BAILLY Valérie reprendra dès la rentrée de janvier 2008.

Solifleur au colombarium

Un modèle est présenté à l'assemblée.

Le conseil n'est pas contre le principe mais souhaite un modèle un peu plus esthétique.

Telethon 2007

Félicitations et remerciements à Madame GAUDRE et son équipe pour le résultat du telethon
3 632,80€

Pour rappel en 2006, 2 883,40€ avaient été collectés.

Remerciements

de Monsieur et Madame HOUZE rue d'Emmerin pour les travaux réalisés sur le mur du presbytère.

Calendrier des fêtes

La fête de l'école ayant lieu en mai le conseil municipal décide de maintenir la remise des prix aux enfants en juin 2008.

Sortie culturelle du 17 février 2008

Michelle GRIMONPREZ propose une sortie à BRUXELLES le 17 février prochain afin de visiter notamment l'exposition de Léonard de Vinci. La participation des adultes est fixée à 12€, les enfants de plus de 10 ans à 8€ et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.

Le Noyelles info sera distribué dans la deuxième partie de l'après midi du vendredi.

Illuminations

Les illuminations sont terminées autour de l'église et de l'école.

L'ordre du jour les questions et informations diverses étant épuisés la séance est levée à 22H30.